

# DERMISAN +

Liquide concentré à usage exclusivement professionnel

**DESINFECTION DES LAVETTES**

**POUR LA PREPARATION DES TRAYONS AVANT LA TRAITE**

PRODUIT BIOCIDES - N° Inventaire Ministère de l'Ecologie : 9238

Substance(s) active(s) pour 100g de produit : N-(3-aminopropyl)-N-dodécyl-propane-1,3-diamine 1,5g

GROUPE 1 : Désinfectants et produits biocides généraux; Type de produits 2 : Désinfectants utilisés dans le domaine privé et dans le domaine de la santé publique et autres produits biocides; Type de produits 3 : Produits biocides destinés à l'hygiène vétérinaire

## PRESENTATION

- . Liquide transparent, Jaune
- . pH pur :  $7 \pm 0,5$
- . pH à 10 g/l :  $7 \pm 1$
- . Masse volumique à 20° C :  $1,005 \pm 0,01$  g/cm<sup>3</sup>
- . Point de gel : 0 °C

## PROPRIETES

- . Contient des tensio-actifs non ioniques doux, un agent désinfectant et un épaississant

## AVANTAGES :

### 1) NETTOYANT DOUX :

Avant la traite le trayon véhicule des souillures (fécès, débris divers, débris de pailles, poussières, ...) qui sont riches en micro-organismes. Les bases lavantes douces de DERMISAN PLUS permettent l'élimination de ces souillures sans agresser l'épiderme. DERMISAN PLUS garde toutes ses caractéristiques en eau dure. L'agent désinfectant de DERMISAN PLUS apporte une sécurité supplémentaire à la décontamination assurée par le nettoyage.

### **2) DESINFECTION DES LAVETTES**

La présence d'agent désinfectant dans la composition de DERMISAN PLUS permet le contrôle de la contamination microbienne des lavettes, sans utilisation de produit à base d'hypochlorite. On évite ainsi l'irritation des trayons.

L'agent désinfectant de DERMISAN PLUS est chimiquement stable, même en présence de matières interférentes, DERMISAN PLUS reste donc actif pendant toute la durée de l'inter-traite.

Le temps de contact prolongé entre deux traites permet à DERMISAN PLUS d'opérer une décontamination poussée des lavettes, évitant ainsi une transmission des germes responsables de mammites.

DERMISAN est bactéricide à 0,5% selon la norme EN 1276 sur *Staphylococcus aureus*.

### **3) GAIN DE TEMPS :**

L'utilisation d'un seul produit pour le lavage du pis et le trempage des lavettes permet d'écourter le temps de préparation de ces dernières.

DERMISAN PLUS respecte l'intégrité du trayon en évitant l'utilisation de produit chloré.

## **APPLICATION**

Liquide concentré à usage exclusivement professionnel  
DESINFECTION DES LAVETTES  
POUR LA PREPARATION DES TRAYONS AVANT LA TRAITE

Mode d'emploi :

Séquence standard d'utilisation :

Ne pas mélanger à un autre produit

Mode d'emploi :

- Après la traite : Nettoyer et désinfecter les lavettes : faire tremper dans un seau contenant une solution de DERMISAN + de 0,5% (5 ml pour un litre d'eau) jusqu'à la traite suivante.

- Avant la traite :

Vider le seau sans essorer les lavettes et recouvrir les lavettes d'eau chaude. Ne rajouter du savon que si nécessaire.

- Pendant la traite :

Utiliser une lavette par vache. Nettoyer le trayon avec une face. Essorer soigneusement la lavette. Essuyer le trayon avec l'autre face.

## **CONDITIONNEMENT**

Jerrican 0,5l noir 0,5kg

carton 4x5kg: Jerrican 5l Neutre 5kg

Jerrican 10l Vert clair 10kg

Jerrican 22l Vert clair 22kg

Tonnelet 60l Bleu foncé 60kg

HYPRED S.A.

57, Boulevard Jules Verger B.P 10180, 35803 DINARD Cedex - FRANCE  
Tél : +33 (0)2 99 16 50 00 Fax : +33 (0)2 99 16 50 20 - e-mail : hypred@hypred.fr

Produit : **DERMISAN +**

Date de MAJ : 26/09/11

version 1.12



Code : 0 71E 0

Fût 220l Bleu foncé 200kg

GRV 1000l couleur naturelle 1000kg

Utiliser le produit dans les 12 mois à partir de sa date de fabrication.

## **SECURITE**

Consulter la fiche de données de sécurité disponible sur INTERNET :

<http://www.hypred.fr>

## **LEGISLATION**

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

HYPRED S.A.

57, Boulevard Jules Verger B.P 10180, 35803 DINARD Cedex - FRANCE

Tél : +33 (0)2 99 16 50 00 Fax : +33 (0)2 99 16 50 20 - e-mail : [hypred@hypred.fr](mailto:hypred@hypred.fr)

- 4/4 -